

J'approuve tout ce que le ministre de la Milice fera dans le but d'augmenter l'efficacité des services que la milice peut rendre quand il s'agit de défendre ce coin de l'empire.

Le discours du trône est plus remarquable par les choses qu'il omet de dire que par les déclarations qu'il renferme. Il ne souffle pas mot du tarif. Une autre session ne s'écoulera certainement pas sans qu'on retouche le tarif. Je suis porté à attendre du nouveau à ce sujet après le discours prononcé à Montréal par le ministre des Finances et dans lequel il a fait allusion à une révision du tarif, et après la déclaration plus formelle de son collègue, le ministre de la Marine et des Pêcheries (l'honorable M. Préfontaine) donnant à entendre qu'on supprimerait les anomalies qui dépendent le tarif et qu'on élèverait les droits au besoin, afin de protéger nos industries.

D'autres membres du gouvernement ont tenu le même langage. Je regrette de dire que le discours de l'honorable leader du gouvernement n'était pas précisément dans la même note. Il nous a parlé du terrible état de choses qui règne aux Etats-Unis, pays qu'il a représenté comme le foyer des coalitions commerciales et de l'anarchie. Il a promis de nous prévenir contre une pareille situation. Si ses paroles avaient un sens, elles signifiaient que l'honorable premier ministre n'entend pas venir en aide à l'industrie nationale qui périclite graduellement. Pourquoi donc le premier ministre dit-il une chose dans un coin du pays tandis qu'ailleurs d'autres membres de l'administration tiennent un langage différent? Est-ce dans le but de se concilier toutes les classes de la population ou de plaire au goût de chacun? Partout où il se trouve, le premier ministre flatte les passions de son auditoire. La plupart, ou du moins, un bon nombre de ses collègues prêchent la protection tandis que quelques-uns de ses partisans sont hostiles à cette pernicieuse doctrine, pour me servir des expressions du ministre du Commerce (sir Richard Cartwright). Je déclare à l'honorable gentleman que la population du pays est en faveur de la protection des industries canadiennes.

Elle sait que l'industrie languit. Elle sait que le revenu excessif du Canada provient en partie de la stagnation de nos entreprises industrielles. Voyez, par exemple, l'industrie lainière, l'une des plus anciennes du pays, établie il y a près de quarante ans, industrie dont les produits pouvaient soutenir avantageusement la comparaison avec ceux de toute autre industrie de n'importe quelle autre nation du globe. Cette industrie a dû soutenir la concurrence des articles inférieurs fabriqués avec du coton seulement dans le Yorkshire et qui sont vendus au Canada à des prix ruineux pour notre industrie lainière, bien que l'acheteur perde en valeur ce qu'il économise sur le prix de la marchandise. Ainsi, la politique du chef du gouvernement a eu comme résultat d'é-

tauffer une des plus anciennes et des plus importantes industries nationales, une industrie qui fournissait à la population l'équivalent de son argent en marchandises.

Le présent gouvernement devrait élever les droits de manière à mettre un frein à l'importation de ces articles inférieurs et bon marché et à faire disparaître ce surplus de quinze ou dix-huit millions d'impôts qu'il perçoit en sus de ce que requiert l'administration des affaires publiques. Que les articles sur lesquels on prélève ces impôts soient dorénavant fabriqués au Canada. La doctrine du libre-échange a vu ses beaux jours et notre population exige que les produits ouvrés qu'elle consomme soient fabriqués dans notre propre pays.

L'idéal pour un pays c'est la concentration dans les cités des fabriques qui approvisionnent les campagnes des alentours. Les nations privées d'établissements industriels sont pauvres et arriérées. Ce qu'il nous faut, c'est la diversité des industries, mais il est très difficile de l'obtenir sous l'empire de la politique du premier ministre et de ses collègues. Ils ne laissent entrevoir aucune lueur d'espérance à nos établissements industriels. Les paroles du premier ministre sont plutôt de nature à les décourager et je suppose que c'est lui qui dirige l'opinion du cabinet sur cette question.

Qu'est-il advenu de toutes ses promesses et des engagements pris par ses amis? Nous devions obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis et un tarif de faveur de la Grande-Bretagne. Or, de l'aveu du premier ministre, la conférence internationale ne se réunira plus. Elle n'existe plus pour ainsi dire. Il nous déclare que les Etats-Unis devront faire le premier pas, s'ils veulent saisir la conférence internationale de quelque question. Ce sera à eux, non pas à nous, à prendre l'initiative. Il y a donc lieu de croire que cette conférence n'existe plus.

On nous dit ensuite de surveiller les actes du parlement impérial. Avant de rien faire, il nous faut pénétrer les desseins de l'Angleterre. La population anglaise s'avance dans une voie où la majorité du peuple canadien est heureuse de la voir s'engager. M. Joseph Chamberlain reflète l'opinion et les sentiments des neuf dixièmes de notre population. Il soutient que l'unité de l'empire doit avoir autre chose que le sentiment pour base. Il faut une union douanière entre la mère patrie et ses diverses colonies. Pourtant, le premier ministre ne fait rien pour favoriser une pareille union. Il ne veut même pas faire connaître les idées que ses collègues et lui ont exprimées au congrès impérial. Il n'a pas voulu permettre aux autorités anglaises de déposer sur le bureau des communes d'Angleterre la correspondance et les documents concernant les délibérations de ce congrès. Pourquoi n'avons-nous pas obtenu ces papiers? Pourquoi ignorons-nous ce que le premier ministre a dit devant ce congrès? N'avons-nous pas le droit de connaître l'opinion qu'il a exprimée afin de savoir s'il a